



La Lettre du Verdus



500 jeux de société à emprunter dans vos bibliothèques

Emprunter des jeux de société en bibliothèques est désormais possible!

Jeux de rôle, jeux d'ambiance, jeux à deux, jeux coopératifs, les bibliothécaires ont sélectionné le meilleur des jeux de société. Il y en a pour tous les âges et les goûts : 7 Wonders, Azul, Les Aventuriers du Rail, mais aussi Mito, Le Trône de Fer, Unlock et des centaines d'autres.

Plus de 250 d'entre eux sont disponibles dès maintenant dans les médiathèques de Saint-Pargoire et Gignac et 250 autres les rejoindront dans les semaines qui viennent.

Comment réserver ces jeux ?

La carte de prêt permet à chaque usager d'emprunter un jeu pour un mois afin de faire circuler les jeux au sein du réseau.

Il est possible de renouveler ce prêt deux fois tant que le jeu n'est pas réservé par quelqu'un d'autre.

Vous pouvez les réserver dans les médiathèques de Gignac et de Saint-Pargoire ou en ligne et venir le chercher dans la bibliothèque de votre choix. Vous pouvez consulter la liste des jeux disponibles :

[réservation en ligne](#)

DEMANDE DE BACS DE COLLECTE DES DECHETS

Comme communiqué précédemment, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault gère désormais les dotations des bacs de collecte des habitants. Ces demandes concernent les bacs gris (déchets résiduels), les bacs verts (biodéchets), les bioseaux de cuisine, les composteurs.

Chaque demandeur peut utiliser ce formulaire disponible par ce lien ou en ligne dans la rubrique vie pratique / gestion des déchets du site de la Communauté de communes : www.cc-vallee-herault.fr

Veuillez trouver ci-dessous le formulaire en ligne afin de procéder aux demandes :

[formulaire de demande en ligne](#)

Opération de soutien aux commerces" City Foliz"

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault inscrit le territoire dans le dispositif régional numérique « City Foliz » lancé par la Région, le Département et la CCI à hauteur de 25 000 €.

Comment ça marche côté consommateur ?

Pour bénéficier de ce dispositif, les consommateurs doivent télécharger l'application sécurisée "KEETIZ" puis y connecter leur compte bancaire (indispensable pour procéder aux remboursements). Ils pourront ensuite consommer chez les commerçants et artisans de l'Hérault participant à l'opération (liste disponible sur l'application).

Ces achats leur permettront de cagnotter 20% sur l'application et d'encaisser dès 15€ atteints sur leur compte bancaire. (limité à 10€ de récompense par commerce par jour). La somme apparaîtra dans l'application sous 48 heures après l'achat. Dès 15€ atteints, les clients pourront, soit se faire un virement sur leur compte bancaire.

Ils peuvent aussi faire le choix de transformer la somme atteinte en bons d'achats aidés qui sont abondés de 5€, pour une valeur totale de 20€. Cela permet un remboursement partiel des achats réalisés.

Quant aux commerçants, ils bénéficient d'un accès gratuit, durant 6 mois, à des fonctionnalités de marketing ciblé leur facilitant la transition numérique.

City
Foliz



OPÉRATION RELANCE DU COMMERCE
Chez vos commerçants de la Vallée de l'Hérault

20%*
de vos achats remboursés !

Je télécharge
l'application

Keetiz

Je paye par CB
en magasin



Je cagnotte des €
automatiquement



www.keetiz.fr/occitaniecityfoliz

* Offres validables jusqu'au 31/12/2022. L'opération est financée par la Région Occitanie, le Département de l'Hérault et la CCI de l'Hérault. Le montant de la dotation est de 25 000 €. Les commerçants participants sont listés sur l'application Keetiz. Les consommateurs doivent télécharger l'application Keetiz et y connecter leur compte bancaire. Les achats effectués chez les commerçants participants sont remboursés à hauteur de 20% sur l'application. Le remboursement est effectué sous 48 heures après l'achat. Le montant de la récompense est limité à 10€ par commerce par jour. Les consommateurs peuvent aussi transformer la somme atteinte en bons d'achats aidés qui sont abondés de 5€. Les commerçants bénéficient d'un accès gratuit, durant 6 mois, à des fonctionnalités de marketing ciblé leur facilitant la transition numérique.



[plus d'info](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 **sendinblue**

© 2020 mairie de Saint-Guilhem-le-Désert